

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

125 100 € en faveur des associations et des jeunes en région

La Fondation d'Entreprise Banque Populaire du Sud dévoile les **45 lauréats** de sa session de juin 2017 :

Le 21 juin dernier, le Conseil d'Administration de la Fondation d'entreprise Banque Populaire du Sud a retenu, sur proposition des comités experts, 45 lauréats (associations locales et jeunes) répartis dans les quatre domaines d'intervention de la fondation : **1/ Sport, Culture & Handicap (12 lauréats) 2/ Environnement (11 lauréats), 3/ Patrimoine Local Immatériel (10 lauréats) et 4/ Initiative Jeune (12 lauréats).**

Pour cette session de juin, la fondation a reçu 92 dossiers. Le président du Conseil d'Administration de la fondation, Olivier Gibelin, s'est félicité de cette forte participation. Il remercie l'ensemble des candidats ainsi que les experts pour leur implication et la qualité de leurs travaux.

Bravo aux 45 lauréats !

Catégorie Handicap :

Comité handisport Hérault (34) : 3 000€
Comité handisport de Lozère (48) : 2 500€
Courrire66 (66) : 5 000€
Comité handisport Béziers (34) : 2 500€
Handball Pamiers (09) : 5 000€
Les fauteuils de feu (34) : 5 000€
Sésame autisme (34) 4 400€
Société escrime de Nîmes (30) : 3 000€
Confluences (30) : 1 000€
Centre d'éducation conductive Gard (30): 1 000€
Labeaume en Musique (07) : 1 500€
Mozaïk (34) : 1 000€

Jury 2016 :

*Président : **Olivier ASSIE**, Administrateur Banque Populaire Sud
Yves BARBE, Directeur général – association Sauvay Perpignan
Michel DOUARD, Président Comité Régional Handisport LR*



Catégorie Environnement :

Artio (34) : 2 000€
MNE (Maison de la Nature et de l'Environnement) (30) : 3 000 €
Nature en jeux (11) : 1 400€
Atout Fruits (09) : 1 300€
CPIE haut Languedoc (34) : 4 000€
CPIE Bassin de Thau (34) : 5 000€
De la Tasse à la Terre (66) : 2 000€
Eco citoyenneté (11) : 3 000€
Hakatah (34) : 5 000€
Système E (66) : 4 000€
FRAPNA (07) : 5 000€.

Jury 2017 :

*Président : **André JOFFRE**, Président du Conseil d'Administration de la Banque Populaire du Sud
Olivier THALER, Maître de Conférence, Directeur du parcours de Master IEGB Ingénierie en Ecologie et Gestion de la Biodiversité – Université de Montpellier*

***Nathalie COLIN**, Chargée de mission Agriculture Bio et SIQO DRAAF LR Maison de l'Agriculture*

***Yann ABONNEAU**, Chargé de projet Éducation à l'environnement. Dir transition énergétique et économie circulaire Région occitanie*

***Hubert PSCHERER**, Chargé de communication, ADEME - Direction Régionale Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées*

Catégorie Patrimoine local immatériel

Acanthe (34) : 500€
Beau Bruit (66) : 5000€
La Casa Musicale (66) : 5000€
EUROTAMFI (34) : 3000€
Fondation Kruger (66) : 5000€
Sauve est là (30) : 3000€
Terre de Lune (66) : 2000€
Caravaunage (30) : 4000€
Ecole Calendreta lo Cigal (11) : 3000€
Els amics de la Barca Notre Dame de Consolation (66) : 4000€

Jury 2017:

*Présidente : **Laetitia LEONARD**, Administratrice BPS. Directrice de l'AIRDIE.*

***Vincent CHALLET**, Maître de Conférences en histoire médiévale Université Paul Valéry - Montpellier*

***Pierre PLANCHERON**, Directeur de l'association Le Passe Muraille /Responsable de la revue Patrimoine en région.*

***Anne-Françoise VOISIN**, Responsable de la Valorisation du patrimoine. Région Occitanie*

***Philippe VIALARD**, Responsable Langues et Cultures Régionales. Région Occitanie*

Fondation d'entreprise Banque Populaire du Sud régie par les lois des 23 juillet 1987, 4 juillet 1990, 4 janvier 2002 et 1er août 2003 et les décrets des 30 septembre 1991 et 11 juillet 2002, sise au 38 bd Clemenceau 66966 Perpignan Cedex 09.

Prix Initiative Jeunes

François Hugo (Vidéo) (34) : 2000€
Angèle Methangkool-Robert (Danse et Graphisme) (34) : 1000€
Manon Blachot (Musique) (34) : 1200€
Clément Fernandez (Musique) (34) : 2000€
Edwin Halter (Théâtre) (34) : 2000€
Nicolas Garaud (Musique) (34) : 2000€
Mael Janvier (Musique) (34) : 2000€
Brunelle Lemonier (Théâtre)(48) : 2000€
Léon Barande (Danse et Musique)(34) : 2000€
Mathieu Rubio (Vidéo 3D) (34) : 2000€
Paolo Pasquini (Musique) (34) : 1000€
Claire Taillefer (Théâtre) (34) : 800€

Jury 2017 :

*Présidente : **Karine PUGET**, Administratrice BPS, PDG de GENEPEP*

***Agnès FERRY**, Informatrice Jeunesse - CRIJ*

***Marie POUTAS**, Coordinatrice culturelle – Service culturel du CROUS de Montpellier*

***Yann ABONNEAU**, Chargé de projet Éducation à l'environnement. Dir transition énergétique et économie circulaire Région occitanie*

***Laure MERAVILLES**, Journaliste Responsable point info jeunesse – Radio Clapas Montpellier*

APPEL à PROJETS – Session d'octobre 2017 :

Les prochains jurys (Patrimoine immatériel, Handicap et Environnement) se réuniront en novembre. Les délibérations finales auront lieu fin décembre lors du Conseil d'Administration de la Fondation.

Les associations pourront déposer leur dossier de candidature via le site de la fondation entre le 15 juillet et le 15 octobre

(il n'y a pas de session Jeunes en octobre)



FONDATION D'ENTREPRISE
BANQUE POPULAIRE
DU SUD
fondation-bpsud.fr

À propos de la fondation :

La Banque Populaire du Sud a lancé sa fondation d'entreprise en 2013 pour soutenir les associations et les jeunes dans sa région. Cette fondation permet à la Banque de renforcer son engagement sociétal et d'exprimer l'esprit coopératif qui anime ses sociétaires et ses collaborateurs.

La fondation BPS, à **vocation régionale**, apporte son concours aux **associations** qui agissent :

- en faveur de l'épanouissement des personnes en situation de handicap par la pratique d'activité sportive, artistiques, culturelle ou de loisirs,
- en faveur de la préservation de notre environnement en proposant des programmes d'actions et initiatives innovantes ou originales,
- en faveur de la préservation, la promotion et la valorisation du patrimoine régional culturel immatériel.

Elle apporte également son aide **aux 18 à 28 ans** avec le **Prix Initiative Jeunes**.

Son périmètre géographique est : **l'ex région Languedoc-Roussillon, l'Ariège et le sud de l'Ardèche**.

Les aides prennent la forme de financements de projets (tout ou partie) pour les associations et de prix pour les projets portés par des jeunes dans le cadre du Prix initiative jeunes. Des prix spéciaux et des actions visant à promouvoir les projets des lauréats peuvent également venir compléter l'aide financière.

Pour mener sa mission, la fondation bénéficie d'un budget de 180 000 euros par an.

Elle est présidée par Olivier GIBELIN, Vice-Président du Conseil d'administration et Président du comité sociétariat de la Banque Populaire du Sud.

Plus d'infos sur : <https://www.fondation-bpsud.fr/>

[Accès au communiqué en ligne](#)

CONTACTS PRESSE :

Delphine Romain
04 99 51 59 63
delphine.romain@sud.banquepopulaire.fr

François Cartier
04 68 38 22 10 • 06 33 88 59 49
francois.cartier@sud.banquepopulaire.fr